

NOMS DES MEMBRES DE LA CHAMBRE DES NOTAIRES

Représentant les différents districts de la Province de Québec pour la période triennale qui va suivre,
a compter de Juin 1879 et élus conformément aux sections 85 et 87 du chap. 33, Vict. 39.

NOMS.	RESIDENCES.	COMTE.	DISTRICT.	REMARMES.
J. R. BRILLON.....	Beloeil	Verchères		
F. de S. BASTIEN.....	Vaudreuil	Vaudreuil		
F. J. DURAND.....	Montréal	Montréal		
D. E. PAPINEAU.....	"	"	MONTREAL.	
E. A. BEAUDRY.....	Varennes	Verchères		
W. A. PHILLIPPS.....	Montréal	Montréal		
J. S. HUNTER.....	"	"		
N. M. LECAVALIER.....	St. Laurent	Jacques Cartier		
P. BRAIS.....	Longueuil	Chambly		
CY. TESSIER.....	Québec	Québec		
Hon. E. T. PAQUET.....	St. Nicholas	Lévis		
C. J. B. MARCOTTE.....	Deschambault	Portneuf		
J. A. CHARLEBOIS.....	Québec	Québec	QUEBEC.	
W. D. CAMPBELL.....	"	"		
V. W. LARUE.....	"	"		
G. GUAY.....	"	"		
A. LEMOINE.....	"	"		
S. DUMAIS.....	Hebertville	Chicoutimi	CHICOUTIMI.	
J. G. CREBASSA.....	Sorel	Richelieu	RICHELIEU.	
M. E. BERNIER.....	St. Hyacinthe	St. Hyacinthe		
E. LAFONTAINE.....	St. Hughes	Bago	ST. HYACINTHE.	
C. PEPIN.....	St. Césaire	Rouville		
R. TRUDEL.....	Ste. Geneviève	Champlain		
L. E. GALIPEAULT.....	Maskinongé	Maskinongé	TROIS-RIVIERES.	
J. A. POIRIER.....	St. Grégoire	Nicolet		
P. HUBERT.....	Trois-Rivières	Trois-Rivières		
L. LAVERGNE.....	Princeville (Stanfold)	Arthabaska	ARTHABASKA.	
Hon. F. H. LEMAIRE.....	St. Benoit	Deux-Montagnes	TERREBONNE.	
Hon. F. G. MARCHAND.....	St. Jean	St. Jean	IBERVILLE.	
D. TASSE.....	Iberville	Iberville		
T. J. TASCHEREAU.....	St. Josep.h	Beauce	BEAUCE.	
B. ROCHER.....	L'Assomption	L'Assomption	JOLIETTE.	
B. VEZINA.....	Joliette	Joliette		
J. A. ARCHAMBAULT.....	Sherbrooke	Sherbrooke	ST. FRANCOIS.	
J. B. SAM. BEAULIEU.....	Cacouna	Témiscouata	KAMOURASKA.	
J. T. BECHARD.....	Kamouraska	Kamouraska		
F. S. MACKAY.....	Papineauville	Ottawa	OTTAWA.	
E. H. BISSON.....	Beauharnois	Beauharnois	BEAUHARNOIS.	
P. C. BEAUCHENE.....	Si. Joseph de Carleton	Bonaventure	GASPE.	

		Deux-Montagnes	TERREBONNE.
Hon. F. G. MARCHAND.....	St. Jean	St. Jean	IBERVILLE.
D. TASSE.....	Iberville	Iberville	
T. J. TASCHEREAU.....	St. Josep.h	Beauce	BEAUCE.
B. ROCHER.....	L'Assomption	L'Assomption	JOLIETTE.
B. VEZINA.....	Joliette	Joliette	
J. A. ARCHAMBAULT.....	Sherbrooke	Sherbrooke	ST. FRANCOIS.
J. B. SAM. BEAULIEU.....	Cacouna	Témiscouata	KAMOURASKA.
J. T. BECHARD.....	Kamouraska	Kamouraska	
F. S. MACKAY.....	Papineauville	Ottawa	OTTAWA.
E. H. BISSON.....	Beauharnois	Beauharnois	BEAUHARNOIS.
P. C. BEAUCHENE.....	Si. Joseph de Carleton	Bonaventure	GASPE.
DESIRE LARUE.....	St. Gervais	Bellechasse	MONTMAGNY.
P. L. GAUVREAU.....	Rimouski	Rimouski	RIMOUSKI.
J. L. LAFONTAINE.....	Roxton Fall	Shefford	BEDFORD.
J. O. CHALUT.....	Berthier	Berthier	RICHELIEU.

OFFICIERS DE LA CHAMBRE.

F. J. DURAND, ECR., Trésorier.
L. E. GALIPEAULT, ECR., Syndic.

R. TRUDEL, ECR., Président.
J. S. HUNTER, ECR., Vice-Président.

J. B. DELAGE, ECR., Secrétaire pour la Section de Québec.
H. A. A. BRAULT, ECR., Secrétaire pour la Section de Montréal.

Les Messieurs dont les noms suivent composent les différents Comités Permanents de la Chambre.

Pour la rédaction des Questions écrites à être soumises aux Aspirants à la pratique du Notariat.

D. E. PAPINEAU, ECR. | J. G. CREBASSA, ECR. | J. A. POIRIER, ECR.
A. LEMOINE, ECR. | CYRILLE TESSIER, ECR. | W. D. CAMPBELL, ECR.

Pour l'Examen des Certificats d'Etudes Classiques, Etc., des Aspirants à l'Etude du Notariat et pour la Redaction des Questions écrites à leur être soumises.

L. E. GALIPEAULT, ECR. | J. R. BRILLON, ECR. | F. J. DURAND, ECR.
M. E. BERNIER, ECR. | P. BRAIS, ECR. | W. A. PHILLIPPS, ECR.

Pour la Législation sur le Notariat et les amendements à être faits à cette loi.

HON. F. H. LEMAIRE, ECR. | E. A. BEAUDRY, ECR. | P. C. BEAUCHENE, ECR. | D. E. PAPINEAU, ECR. | J. S. HUNTER, ECR. | HON. E. T. PAQUET.
E. LAFONTAINE, ECR. | J. A. ARCHAMBAULT, ECR. | P. C. BEAUCHENE, ECR. | E. A. BEAUDRY, ECR. | V. W. LARUE, ECR. | N. M. LECAVALIER, ECR.
L. E. GALIPEAULT, ECR.

Les membres composant ces divers Comités permanents et en exécution de leur devoir, pourront se rendre en la localité où doivent se tenir les assemblées de cette Chambre, le jour précédent la tenu de telles assemblées ainsi qu'il est pourvu aux règlements de la Chambre.

COMITÉ SPECIAL.

POUR PRENDRE CONSIDERATION DES PLAINTES ET ACCUSATIONS PORTEES CONTRE LES NOTAIRES.

F. de S. BASTIEN, ECR. | W. A. PHILLIPPS, ECR. | E. H. BISSON, ECR. | F. S. MACKAY, ECR. | G. GUAY, ECR.

N.B.—Les pouvoirs de cette Commission expirent à l'assemblée annuelle qui suit sa nomination, savoir, en Octobre de chaque année; cependant les membres qui la composent sont ré-éligibles, s'ils sont qualifiés et y consentent. La Commission qui a entendu au tréfice une accusation doit rendre son jugement, nonobstant l'expiration de ses pouvoirs. Sects. 108-109, Vict. 39, Chap. 33.

LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DE LA CHAMBRE DES NOTAIRES ONT ALTERNATIVEMENT LIEU À QUÉBEC, LE TROISIÈME MERCRIDI DE MAI, À DIX HEURES DE L'AVANT-MIDI, ET À MONTREAL, LE PREMIER MERCRIDI D'OCTOBRE, À DIX HEURES DE L'AVANT-MIDI, CHAQUE ANNÉE. SI LE JOUR AINSI FIXÉ EST NON JURIDIQUE, L'ASSEMBLÉE A LIEU LE JOUR JURIDIQUE SUIVANT. SECT. 91, VICT. 39, CHAP. 33.

(Signé)

H. A. A. BRAULT, N. P.

Secrétaire, O. N. S. M.